

INFORMATION FINANCIÈRE LIÉE AUX BIENS IMMOBILIERS

Le 6 juin 2005, le Conseil du Trésor a approuvé, sous certaines conditions, le plan d'affaires pour la gestion des biens immobiliers (CT 832041). L'approbation comprenait l'autorisation d'instituer des frais immobiliers associés à la croissance du réseau advenue après le 31 mars 2004. Ces frais sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2005.

Les frais de recapitalisation

Les frais de recapitalisation constituent l'un des éléments des frais immobiliers associés à la croissance du réseau.

En conformité avec l'une des conditions imposées par le Conseil du Trésor, le MAECD produit un rapport sur les frais collectés et la façon dont les revenus provenant des frais de recapitalisation sont utilisés. Les frais de recapitalisation perçus permettent de préserver la valeur et l'intégrité de l'espace de bureau supplémentaire requis à l'appui des programmes en croissance. Ils permettent également au MAECD d'effectuer l'entretien au cours du cycle de vie et les améliorations d'importance, et ce, de façon cyclique, selon les bonnes pratiques en vigueur relatives à la gestion des propriétés. Cela fait en sorte de prévenir une détérioration prématurée et le remplacement coûteux et précoce de chancelleries.

FIGURE 31
Frais de recapitalisation perçus pour les modifications de postes, 2013-2014

Commanditaires	Année courante* (en dollars)	Financement permanent* (en dollars)
Montants perçus des partenaires (excluant le MAECD)		
Agriculture et Agroalimentaire Canada	17 900 \$	12 600 \$
Agence canadienne de développement international**	-29 600	-54 600
Agence des services frontaliers du Canada	10 600	18 000
Citoyenneté et Immigration Canada	-280 800	-298 100
Commission canadienne de sûreté nucléaire	7 000	7 000
Défense nationale	86 200	88 000
Gendarmerie royale du Canada	6 300	12 600
Ressources naturelles Canada	12 600	-
Santé Canada	-16 500	-
Sécurité publique Canada	8 200	10 800
Total partiel – Partenaires	-178 100 \$	-203 700 \$
Montants perçus du MAECD		
Direction de l'éducation internationale et de la jeunesse (GLE)	-26 800	-37 800
Direction générale de l'Afrique et du Maghreb (GFD)	49 400	66 600
Direction générale de l'Asie du Nord (GPD)	6 400	10 800
Direction générale de l'Europe et de l'Eurasie (GUD)	2 100	-
Direction générale des opérations consulaires (CND)	900	18 000
Direction générale des programmes et des opérations de l'Amérique du Nord (GND)	11 100	-
Direction générale du Moyen-Orient (GMD)	3 600	5 400

suite à la page suivante